

## Appel à Manifestation d'intérêt CLEANFILM Unité de pré-traitement des Films Agricoles de paillage

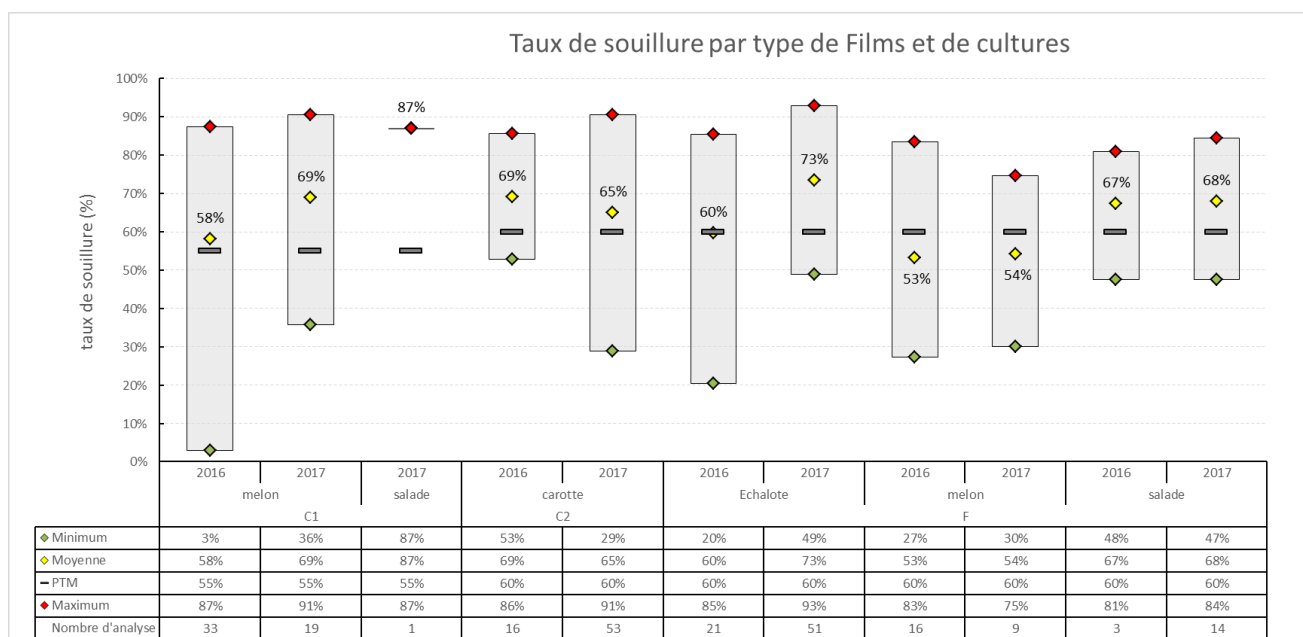
### I. Contexte

**15.000 tonnes** de films agricoles de paillage très souillés (**taux de souillure compris entre 50% et 90%**) sont **collectées chaque année en France**.

Ces films agricoles sont translucides ou colorés, composés à 100% de PEBD.

Classe	Catégorie	Type	Application	Caractéristiques	Epaisseurs
<b>C</b>	Minces	C1 Paillage	Melon, courgette, asperge, carotte (terrain argilo-calcaire, hors C2)	Films en PEBD translucides ou naturels Sans ourlets	20 à 30 µm
		C2 – Bâches à plat	Carotte et asperge, Ourlet (Origine Gironde et landes)	Films en PEBD translucides ou naturels Perforés ou ourlets	30 à 120 µm
<b>F</b>	Minces	Paillage	Maraichage	Films en PEBD Noir, Marron	20 à 50 µm
			Asperge	Ourlet, pluriannuel Noir	60 à 120 µm

### Taux de souillure des Films de paillage utilisés en maraichage





## II. Objet de l'Appel à Manifestation d'Intérêt

### 1) Objectifs

Dans l'état actuel des techniques, les films de paillage ne peuvent être valorisés énergétiquement en CSR ou par incinération (PCI trop faible à cause de la saouillure sèche et taux d'humidité trop élevé).

Le recyclage des films très saouillés requiert un **procédé de nettoyage poussé** par rapport aux autres catégories de films plastiques usagés. Le nombre d'installations et les capacités disponibles sont actuellement insuffisantes en France.

Les capacités de recyclage de films plastiques faiblement saouillés devront pourtant augmenter significativement en Europe, pour répondre aux objectifs des politiques publiques visant un taux de valorisation de 100% des déchets plastiques.

A.D.I.VALOR et le CPA sont mobilisés pour développer des solutions techniques innovantes qui permettront :

- De réduire le taux de saouillure au champ (projet RAFU).
- De réduire le taux de saouillure par une **opération de pré traitement en conditions industrielles**.

### 2) Caractéristiques Générales :

- Une **surface totale de ± 15.000 m<sup>2</sup>**
- Une unité de **prétraitement (déchetage - broyage- nettoyage)** d'une capacité d'environ **10.000 T/an** entrantes :

Classes	Quantité collectée (T/an)
Film Paillage clairs	4 500
Film Paillage couleurs	5 500
<b>Total</b>	<b>10 000</b>

Le produit fini sera un **plastique broyé, faiblement saouillé (<15%)**, qui puisse être utilisé par une unité de recyclage polyvalente, disposant d'un procédé standard de recyclage (si nécessaire de broyage).

Son exploitation sera confiée en priorité à une **entreprise déjà exploitante d'installations classées pour l'Environnement, de préférence dédiée à la collecte ou au traitement des déchets non dangereux**.

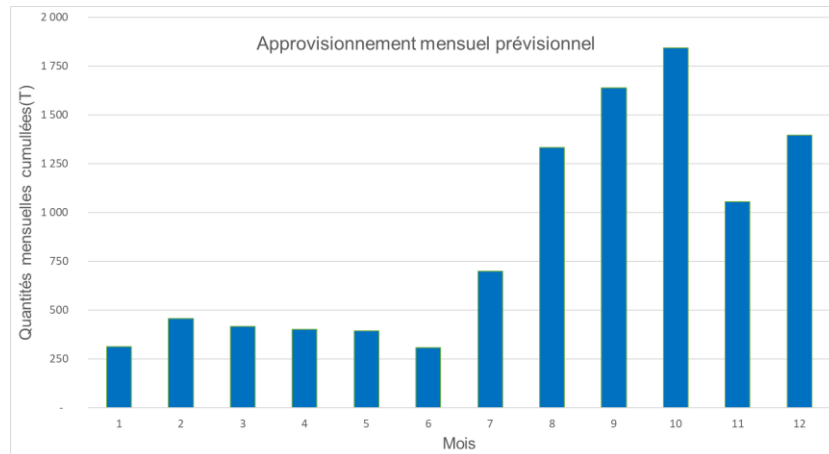
Compte tenu de la localisation des films usagés à collecter, l'installation sera **localisée dans les régions Occitanie, PACA** ou dans la moitié **sud de la région Nouvelle Aquitaine**.

**A.D.I.VALOR soutiendra ce projet** en s'engageant par contrat :

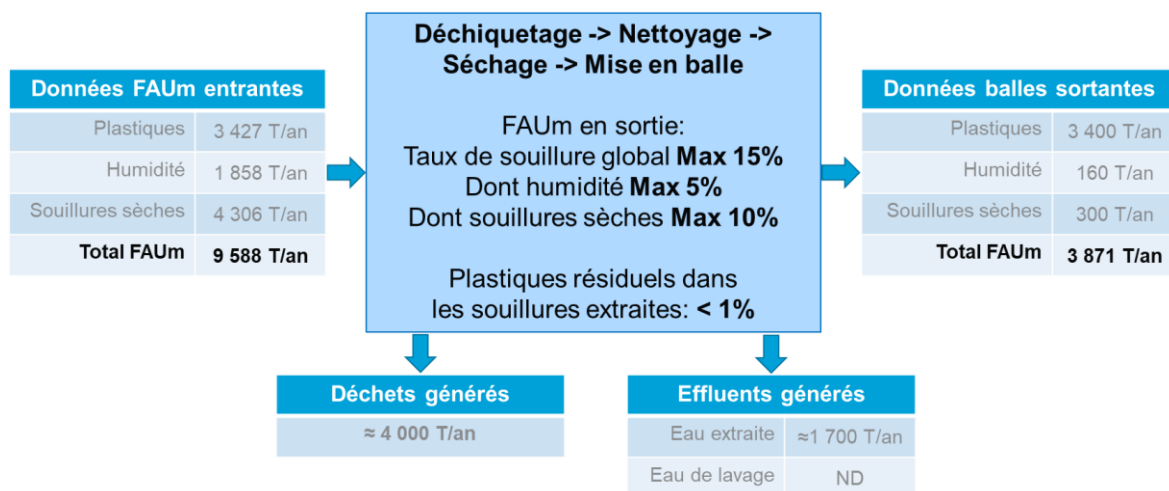
- À assurer l'approvisionnement de l'unité.
- À rémunérer la prestation de nettoyage sur la base d'un cout forfaitaire à la tonne entrante.
- À apporter un soutien technique à la commercialisation du produit fini.

## AMI CLEANFILM

### 3) Variabilité saisonnière de l'approvisionnement



### 4) Caractéristiques attendues des matières plastiques entrantes et sortantes :



### 5) Données estimatives de dimensionnement du projet :

Critères	Ordre de grandeur
<b>Surface totale</b>	12 000 < m <sup>2</sup> < 15 000
<b>Dont surface stockage</b>	≈ 10 000 m <sup>2</sup>
<b>Dont surface bâtiment de traitement</b>	≈ 1 500 m <sup>2</sup>
<b>Volume bassin de décantation</b>	600 < m <sup>3</sup> < 1 000
<b>Consommation énergétique</b>	700 < kWh < 1000
<b>Consommation eau</b>	Selon procédé
<b>Classement ICPE de l'installation</b>	2260 Enregistrement 2661-2 Enregistrement 2714 Enregistrement



### III. Informations complémentaires

#### 1) Composition et sélection du dossier :

Le dossier d'AMI comportera les éléments suivants :

- Identification du partenaire
- Références et expérience dans le domaine
- Descriptif technique du projet : méthode, procédé, performances...
- Modalités d'organisation d'éventuels test et essais
- Ébauche d'un plan d'affaire : investissement, frais d'exploitation, prix de revient...

Les critères de sélection sont les suivants :

- Contenu technologique : risques, performances
- Contenu économique : pertinence économique dans la situation actuelle et future
- Prise en compte des enjeux environnementaux et énergétiques (y compris transport)

#### 2) Confidentialité

A.D.I.VALOR assure que l'ensemble des pièces du dossier et de la demande est couvert par le secret professionnel et la confidentialité.

#### 3) Contact :

Florian Catania - Chef de projet Développement et Recyclage

06 13 04 15 56

[f.catania@adivalor.fr](mailto:f.catania@adivalor.fr)

### IV. A propos de

#### 1) A.D.I.VALOR :

Créée en 2001, A.D.I.VALOR est l'éco-organisme privé, sans but lucratif, de la collecte et la valorisation des déchets d'agrofourriture. A.D.I.VALOR est le fruit d'une initiative volontaire portée par les fabricants et importateurs de produits phytopharmaceutiques (COVADA), de plastiques agricoles (CPA), d'engrais (SOVEEA), de semences (ARES) et de produits d'hygiène (SEPH), les coopératives (Coop de France, Union InVivo) et négociants agricoles (FNA) et les agriculteurs (APCA, FNSEA).

Plus d'informations sur : [www.adivalor.fr/](http://www.adivalor.fr/)

#### 2) CPA :

Fondé en 1958, à l'initiative des industriels du secteur, le Comité français des Plastiques en Agriculture est une association dont le but statutaire est de « promouvoir, coordonner toutes actions tendant au développement des applications des matières plastiques en agriculture, du point de vue technique ou économique et par là contribuer à l'amélioration de la productivité agricole et de la qualité des produits agricoles. »

Plus d'informations sur : [www.plastiques-agricoles.com](http://www.plastiques-agricoles.com)